

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS.....	2496
Arrêté n° 2013-373 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention terre et environnement.....	2496
Arrêté n° 2013-374 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences du vivant	2497
Arrêté n°2013-375 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil.....	2499
Arrêté n°2013-376 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques	2501
Arrêté n° 2013-377 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie.....	2503
Arrêté n° 2013-378 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention informatique	2504
Arrêté n° 2013-379 du 02 décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité ingénierie du bâtiment	2506
Arrêté n° 2013-380 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux.....	2507
Arrêté n° 2013-381 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique	2509
Arrêté n° 2013-382 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master 1ère année du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement.....	2510
Arrêté n° 2013-383 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires.....	2511
Arrêté n° 2013-384 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés.....	2512
Arrêté n° 2013-385 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet	2513
Arrêté n° 2013-392 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti.....	2514
Arrêté n° 2013-393 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires.....	2515
Arrêté n° 2013-394 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention productions animales	2516
Arrêté n° 2013-395 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention systèmes informatiques et logiciels spécialité création multimédia. .	2516
Arrêté n° 2013-396 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé	2517

Arrêté n° 2013-457 du 29 octobre 2013 portant nomination de la commission pédagogique de validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de la licence et de la première année de master du domaine droit, économie, gestion, mention droit.....	2518
Arrêté n° 2013-488 du 14 novembre 2013 portant nomination de jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie du master droit, économie, gestion, mention sciences du management, spécialité marketing des services.....	2518
Arrêté n° 2013-509 du 18 novembre 2013 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF C1.....	2519
Arrêté n° 2013-513 du 18 novembre 2013 portant nomination du jury du master professionnel du domaine sciences humaines et sociales mention histoire, spécialité développement culturel de la ville.....	2520

ARRÊTÉS

Arrêté n° 2013-373 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention terre et environnement

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Isabelle BRENON, maître de conférences, **président**

Hervé DIOT, professeur des universités

Éric CHAUMILLON, maître de conférences

Nathalie HUBERT, professeur agrégé

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, **président**

Hervé DIOT, professeur des universités

François LEVEQUE, maître de conférences

Nathalie HUBERT, professeur agrégé

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, **président**

Guy WÖPPELMANN, professeur des universités

Mikhail KARPYTCHEV, maître de conférences

François LEVEQUE, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, **président**

Guy WÖPPELMANN, professeur des universités

Isabelle BRENON, maître de conférences,

François LEVEQUE, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, **président**

Isabelle BRENON, maître de conférences

Mikhail KARPYTCHEV, maître de conférences

Éric CHAUMILLON, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, **président**

Guy WÖPPELMANN, professeur des universités

Mikhail KARPYTEV, maître de conférences

François LEVEQUE, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, **président**

Isabelle BRENON, maître de conférences

Mikhail KARPYTEV, maître de conférences

Éric CHAUMILLON, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-374 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences du vivant

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Mickaël AIRAUD, professeur agrégé, **président**

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences

Valérie THIERY, professeur des universités

Pierre MIRAMAND, professeur des universités

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences, **présidente**

Mickaël AIRAUD, professeur agrégé

Sophie SABLE, maître de conférences

Valérie THIERY, professeur des universités

Nathalie IMBERT, maître de conférences

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences, **présidente**

Paco BUSTAMANTE, professeur des universités

Michel GOLDBERG, maître de conférences

Hélène MONTANIE, maître de conférences

Thierry MAUGARD, professeur des universités

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Hélène MONTANIE, maître de conférences, **présidente**

Thierry MAUGARD, professeur des universités

Gilles RADENAC, maître de conférences

Michel GOLDBERG, maître de conférences

Denis FICHET, maître de conférences

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Thierry MAUGARD, professeur des universités, **président**

Hélène MONTANIE, maître de conférences

Gilles RADENAC, maître de conférences

Pierrick BOCHER, maître de conférences

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences

Valérie THIERY, professeur des universités

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences, **présidente**

Paco BUSTAMANTE, professeur des universités

Michel GOLDBERG, maître de conférences

Hélène MONTANIE, maître de conférences

Thierry MAUGARD, professeur des universités

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Thierry MAUGARD, professeur des universités, **président**

Hélène MONTANIE, maître de conférences

Gilles RADENAC, maître de conférences

Pierrick BOCHER, maître de conférences

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences

Valérie THIERY, professeur des universités

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n°2013-375 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,
Cyrille ALLERY, maître de conférences
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,
Cyrille ALLERY, maître de conférences
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,
Cyrille ALLERY, maître de conférences
Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités
Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités

Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités

Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités

Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, **président**,

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités

Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n°2013-376 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, **président**
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences
Laurence CHERFILS, professeur des universités
Laurent LEFLOCH, maître de conférences
Catherine STENGER, maître de conférences
Frédéric TESTARD, maître de conférences
Nadir SARI, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, **président**
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences
Laurence CHERFILS, professeur des universités
Laurent LEFLOCH, maître de conférences
Catherine STENGER, maître de conférences
Frédéric TESTARD, maître de conférences
Nadir SARI, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, **président**
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences
Laurence CHERFILS, professeur des universités
Laurent LEFLOCH, maître de conférences
Catherine STENGER, maître de conférences
Frédéric TESTARD, maître de conférences
Nadir SARI, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, **président**
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences
Laurence CHERFILS, professeur des universités
Laurent LEFLOCH, maître de conférences
Catherine STENGER, maître de conférences
Frédéric TESTARD, maître de conférences
Nadir SARI, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, **président**
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences
Laurence CHERFILS, professeur des universités
Laurent LEFLOCH, maître de conférences
Catherine STENGER, maître de conférences
Frédéric TESTARD, maître de conférences
Nadir SARI, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** et le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, **président**
Emmanuelle AUGERAUD-VERON, maître de conférences
Laurence CHERFILS, professeur des universités
Laurent LEFLOCH, maître de conférences
Catherine STENGER, maître de conférences
Frédéric TESTARD, maître de conférences
Nadir SARI, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-377 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**,
Patrick CHEVALEYRE, professeur agrégé,
Philippe PELU, professeur agrégé,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**,
Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,
Fernando PEDRAZA-DIAZ, professeur des universités,
Philippe PELU, professeur agrégé,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**
Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences
Quang-dao TRINH, maître de conférences
René SABOT, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,
Marc JEANNIN, maître de conférences,

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**,
Gilles BONNET, professeur des universités,
Marc JEANNIN, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**,
Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,
Fernando PEDRAZA-DIAZ, professeur des universités,
Philippe PELU, professeur agrégé,
Quang-dao TRINH, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, **présidente**,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,
Marc JEANNIN, maître de conférences,
Gilles BONNET, professeur des universités,,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-378 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention informatique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**
Vincent COURBOULAY, maître de conférences
Claude BRAUD, professeur agrégé
Rémy MULLOT, professeur des universités
Pierre RODRIGUEZ, professeur certifié
Christophe SAINT-JEAN, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**

Claude BRAUD, professeur agrégé

Michel EBOUEYA, maître de conférences

Armelle PRIGENT, maître de conférences

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**

Claude BRAUD, professeur agrégé

Michel EBOUEYA, maître de conférences

Armelle PRIGENT, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**

Claude BRAUD, professeur agrégé

Michel EBOUEYA, maître de conférences

Frédéric BERTRAND, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**

Claude BRAUD, professeur agrégé

Michel EBOUEYA, maître de conférences

Frédéric BERTRAND, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**

Claude BRAUD, professeur agrégé

Michel EBOUEYA, maître de conférences

Armelle PRIGENT, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **informatique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

El Hadi ZAHZAH, maître de conférences, **président**

Claude BRAUD, professeur agrégé

Michel EBOUEYA, maître de conférences

Frédéric BERTRAND, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-379 du 02 décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité ingénierie du bâtiment

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du **semestre 1** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Anas SAKOUT, professeur des universités, **président**

Karim LIMAM, maître de conférences

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé temporaire

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé temporaire

Le jury du **semestre 2** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Anas SAKOUT, professeur des universités, **président**

Karim LIMAM, maître de conférences

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé temporaire

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé temporaire

Le jury du **semestre 3** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Anas SAKOUT, professeur des universités, **président**

Karim LIMAM, maître de conférences

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé temporaire

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé temporaire

Le jury du **semestre 4** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Anas SAKOUT, professeur des universités, **président**

Karim LIMAM, maître de conférences

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé

Le jury qui délivrera le titre de **maîtrise** et le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Anas SAKOUT, professeur des universités, **président**

Karim LIMAM, maître de conférences

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé temporaire

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé temporaire

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-380 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du **semestre 1** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Juan CREUS, professeur des universités, **président**

Jocelyne BALMAIN, maître de conférences

Catherine SAVALL, maître de conférences

Patrick GIRAULT, maître de conférences

Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Le jury du **semestre 2** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Juan CREUS, professeur des universités, **président**
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences
Catherine SAVALL, maître de conférences
Patrick GIRAULT, maître de conférences
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Le jury du **semestre 3** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Juan CREUS, professeur des universités, **président**
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences
Catherine SAVALL, maître de conférences
Patrick GIRAULT, maître de conférences
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Le jury du **semestre 4** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Juan CREUS, professeur des universités, **président**
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences
Catherine SAVALL, maître de conférences
Patrick GIRAULT, maître de conférences
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **maîtrise** et le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Juan CREUS, professeur des universités, **président**
Jocelyne BALMAIN, maître de conférences
Catherine SAVALL, maître de conférences
Patrick GIRAULT, maître de conférences
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président,

Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-381 du 02décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du **semestre 1** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, **président**
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences
Marianne GRABER, professeur des universités
Sophie SABLE, maître de conférences
Michel GOLDBERG, maître de conférences

Le jury du **semestre 2** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, **président**
Thierry MAUGARD, maître de conférences
Marianne GRABER, professeur des universités
Éric ROSENFELD, maître de conférences
Michel GOLDBERG, maître de conférences
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **maîtrise** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Frédéric SANNIER, professeur des universités, **président**
Thierry MAUGARD, maître de conférences
Marianne GRABER, professeur des universités
Sophie SABLE, maître de conférences
Michel GOLDBERG, maître de conférences
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences

Le jury du **semestre 3** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences, **présidente**
Jean-Marie PIOT, professeur des universités
Frédéric SANNIER, professeur des universités
Valérie THIERY, professeur des universités
Sophie SABLE, maître de conférences

Le jury du **semestre 4** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences, **présidente**

Jean-Marie PIOT, professeur des universités

Frédéric SANNIER, professeur des universités

Valérie THIERY, professeur des universités

Sophie SABLE, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences, **présidente**

Frédéric SANNIER, professeur des universités

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences

Michel GOLDBERG, maître de conférences

Jean-Marie PIOT, professeur des universités

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président,

Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-382 du 02 décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master 1ère année du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du **semestre 1** de la première année de master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Benoît SIMON-BOUHET, maître de conférences, **président**

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Gilles RADENAC, maître de conférences

Franck HEALY, maître de conférences

François MAYON, professeur associé

Le jury du **semestre 2** de la première année de master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Benoît SIMON-BOUHET, maître de conférences, **président**

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences
Guy WOPPELMANN, professeur des universités
Gilles RADENAC, maître de conférences
Franck HEALY, maître de conférences
François MAYON, professeur associé

Le jury qui délivrera le titre de **maîtrise** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Benoît SIMON-BOUHET, maître de conférences, **président**
Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences
Guy WOPPELMANN, professeur des universités
Gilles RADENAC, maître de conférences
Franck HEALY, maître de conférences
François MAYON, professeur associé

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président

Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-383 du 02 décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Le jury du **semestre 3** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** spécialité **écologie et dynamique des littoraux et estuaires** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences, **présidente**
Pierrick BOCHER, maître de conférences
Guy WOPPELMANN, professeur des universités
Franck HEALY, maître de conférences

Le jury du **semestre 4** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** spécialité **écologie et dynamique des littoraux et estuaires** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences, **présidente**

Pierrick BOCHER, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Franck HEALY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** spécialité **écologie et dynamique des littoraux et estuaires** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences, **présidente**

Pierrick BOCHER, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Franck HEALY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président

Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-384 du 02 décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Le jury du **semestre 3** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** spécialité **gestion des écosystèmes anthropisés** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Pierrick BOCHER, maître de conférences, **président**

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences

Hans HARTMANN, maître de conférences

Franck HEALY, maître de conférences

Le jury du **semestre 4** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** spécialité **gestion des écosystèmes anthropisés** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Pierrick BOCHER, maître de conférences, **président**
Christel LEFRANCOIS, maître de conférences
Hans HARTMANN, maître de conférences
Franck HEALY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** spécialité **gestion des écosystèmes anthropisés** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Pierrick BOCHER, maître de conférences, **président**
Christel LEFRANCOIS, maître de conférences
Hans HARTMANN, maître de conférences
Franck HEALY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président

Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-385 du 02 décembre 2013 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité management de projet

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du **semestre 3** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **management de projet** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Didier GUITTON, professeur associé, **président**
Jean-Marie PIOT, professeur des universités
Juan CREUS, professeur des universités
Arnaud REVEL, professeur des universités

Le jury du **semestre 4** du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **management de projet** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Didier GUITTON, professeur associé, **président**

Jean-Marie PIOT, professeur des universités

Juan CREUS, professeur des universités

Arnaud REVEL, professeur des universités

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **management de projet** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Didier GUITTON, professeur associé, **président**

Jean-Marie PIOT, professeur des universités

Juan CREUS, professeur des universités

Arnaud REVEL, professeur des universités

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2013.

Le président

Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-392 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11, ,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé mention **génie civil et construction** spécialité **réhabilitation énergétique du patrimoine bâti** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Jean-Luc FAURE, professeur agrégé, **président**

Patrick SALAGNAC, professeur des universités

Marc ABADIE, maître de conférences

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences

Ghislain MICHAUX, maître de conférences

Claude MOIMEAUX, professeur associé

Hervé GAILDRAT, gérant du bureau d'étude ITF

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-393 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé mention **industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Nicolas BRIDIAU, maître de conférences, **président**
Marie-Joëlle LOZAC'H, enseignante à l'ENILIA-ESMIC
Pierre LECOMTE, enseignant à l'ENILIA-ESMIC
Stéphanie BORDENAVE-JUCHEREAU, maître de conférences
Sophie SABLE, maître de conférences
Jean-Pierre BODIN, directeur de l'atelier technologique ENILIA-ESMIC
Lucile ROYER, chargée de projet au CRITT agro-alimentaire Poitou-Charentes

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2013-394 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du
domaine sciences, technologie, santé mention productions animales
spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé mention **productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Denis FICHET, maître de conférences, **président**
Nathalie IMBERT, maître de conférences
Alain PARACHE, enseignant au Lycée de Bourcefranc
Marie-Laure BEGOUT, chercheur à l'IFREMER

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2013-395 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury de licence professionnelle du
domaine sciences, technologie, santé mention systèmes informatiques et logiciels spécialité création
multimédia**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle notamment son article 11,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé mention **systèmes informatiques et logiciels spécialité création multimédia** est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Pierre COURTELLEMONT, professeur des universités, **président**
Anthony BOURMAUD, professeur certifié
Laurent MASCARILLA, maître de conférences
Hervé GODREUIL, professeur au Carré Amelot

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2013-396 du 2 décembre 2013 portant nomination de jury du semestre 1 de la licence du
domaine sciences, technologie, santé**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Fabienne MAROTTE, maître de conférences, **président**,
Mickaël AIRAUD, professeur agrégé
Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences
Isabelle BRENON, maître de conférences
Christophe SAINT-JEAN, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 02 décembre 2013

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-457 du 29 octobre 2013 portant nomination de la commission pédagogique de validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de la licence et de la première année de master du domaine droit, économie, gestion, mention droit

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-5 et D. 613-38 et suivants,
- Vu les propositions du doyen de la faculté de droit, de science politique et de gestion,

ARRÊTE

Article 1 :

Pour le domaine droit, économie, gestion, la commission pédagogique de validation d'études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de la licence et de la première année de master du domaine droit, économie, gestion, mention droit, est composée, pour l'année universitaire 2013-2014, de :

Catherine Marie, professeur des universités, présidente,
François-Xavier Morisset, maître de conférences, vice-président pour les dossiers de master,
Emmanuel Savatier, maître de conférences, vice-président pour les dossiers de licence,
Marc Joyau, professeur des universités,
Wagdi Sabete-Ghobrial, maître de conférences,
Anne Cathelineau-Roulaud, maître de conférences,
Marie-Luce Bernard-Vincent, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 29 octobre 2013.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-488 du 14 novembre 2013 portant nomination de jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie du master droit, économie, gestion, mention sciences du management, spécialité marketing des services

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 613-3, L 613-4 et R -613-32 et suivants,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions du doyen de la faculté de droit, de science politique et de gestion,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie du master droit, économie gestion, mention sciences du management, spécialité marketing des services est composé pour l'année universitaire 2013-2014 de :

Charles CROUE, maître de conférences, président
Florence EUZEBY, maître de conférences,
François MAYON, professeur associé à service temporaire.

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 14 novembre 2013.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-509 du 18 novembre 2013 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF C1

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2 ,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 3 mai 2010 relative au diplôme universitaire d'études françaises,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury pour la délivrance du diplôme universitaire d'études françaises (**DUEF C1**) pour l'année universitaire 2013-2014, est composé de :

Christelle MONTEIRO, professeur certifié, **présidente**
Isabelle QUEYROUX, professeur certifié
Maïté BOISSARD, professeur contractuel

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 18 novembre 2013.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2013-513 du 18 novembre 2013 portant nomination du jury du master professionnel du domaine sciences humaines et sociales mention histoire, spécialité développement culturel de la ville

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des **semestres 3 et 4** du **master** professionnel du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** spécialité **développement culturel de la ville** est composé pour l'année universitaire 2013/2014 de :

Didier POTON, professeur des universités, **président**
Louis MARROU, professeur des universités
Dominique CHAVIGNY, professeur associé
James TROMBLEY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le **grade** de **master** professionnel du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire**, spécialité **développement culturel de la ville** est composé de :

Didier POTON, professeur des universités, **président**
Louis MARROU, professeur des universités
Dominique CHAVIGNY, professeur associé
James TROMBLEY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 18 novembre 2013.

Le président,

Gérard Blanchard